



## Comité Départemental Photographique de l'Essonne

### Compte rendu de la réunion du Jeudi 20 mars 2025

\*\*\*\*\*

#### Feuille de présence

Au 31 décembre 2024, le CDP91 comprend 24 clubs, car le club Microtel 91 de Vigneux n'ayant pas, au jour de l'AG, réglé sa cotisation, est considéré comme démissionné, selon les statuts de l'association.

#### 17 clubs sur 24 sont représentés :

- Arpajon : Reynald Pelletier
- Athis-Mons Imathis : Philippe Callais
- Ballainvilliers : Henri Renault
- Brétigny-sur-Orge CAPVO: Edith Auble
- Draveil : Alain Moeuf
- La Norville AMSL : Béatrice Moley
- Longpont : Gilles Habitouche
- Marcoussis Nosimages: Marie-Christine Lheureux
- Palaiseau MJC: Yolande Potier
- Paris Val-de-Bièvres: Elisabeth Euvrard
- Saclay Saclay Visions: Jean-Pierre Nivet
- Saint Michel sur Orge Déclic 91: Julien Mazzoni & Doriane Pétriset
- SGdB L'Espace Photo : Jean-Pierre Coston & Jean-Pierre Rolando
- SGdB Objectif Photo MJC: Claude Florot & Michel Gattebois
- Villiers sur Orge La Focale 91: Michel Venisse
- Viry Chatillon Objectif Images : Robert Desgroppes
- Viry Chatillon VPC : Philippe Lotton

**4 clubs absents et l'ayant signalé :** Montgeron Cercle d'Images, Orsay CPO, Roinville-sous-Dourdan Capteurs d'images, Juvisy-sur-Orge L'instant Photo.

**3 clubs absents :** Champlan, Mennecey CINM, Villebon-sur-Yvette D'Clics

**Président de séance :** Julien Mazzoni

**Secrétaire de séance :** Philippe CALLAIS

**Autre membres du CA:** Yolande Potier (trésorière), Philippe Lotton (Webmaster du site du CDP91)

**Lieu de la réunion:** salle de réunion du Pôle Associatif, Espace F Mauriac, Cour du Donjon, 91700 Sainte Geneviève des Bois

#### Ordre du jour :

- Date de la prochaine réunion / Qui l'organise ?
- Point sur la refonte du site
- Foire de Bièvres
- Journée "Sport Nature" à Chamarande
- Ebauche du "Règlement intérieur"
- Document commun expos
- Statuts du CDP 91
- Document clubs du CDP 91 non exhaustif
- Envoi des palmarès expos/concours
- Avenir de "POM"
- Vidéo-projecteur
- Autres points éventuellement si l'actualité l'impose...

## **Préambule**

Elisabeth EUVRARD se présente pour Paris Val-de-Bièvres pour sa première participation à une réunion du CDP91. Elle souhaite que Paris Val-de-Bièvres participe dans le futur à des expositions interclubs du CDP91. Une intervention du président est prévue sur Paris et sur Bièvres pour présenter le CDP91.

## **Date de la prochaine réunion**

La Norville se propose pour organiser la prochaine réunion à la date du 15 mai. Le secrétaire signale ne pas être disponible à cette date pour raison professionnelle (astreinte). La MJC de Sainte Geneviève (Michel) propose de se renseigner pour organiser la prochaine réunion à la date du 22 mai à la salle du Pôle Associatif de Ste Geneviève où a lieu la présente séance.

*Note du secrétaire au 25/03/2025: Michel a depuis confirmé la disponibilité de la salle. La prochaine réunion aura donc lieu le 22 mai 2025 à 20h30 à la salle du Pôle Associatif de Sainte-Geneviève-des-Bois.*

## **Point sur la refonte du site**

Philippe Lotton rapporte que le cahier des charges est réalisé. Une maquette a été livrée pour valider le design et l'enchaînement entre les pages et menus. Cette maquette va évoluer et s'enrichir. Quand elle sera plus construite, elle inclura notamment l'agenda qui est central. Elle sera alors mise à disposition aux membres du CDP91 pour avis (prévu mi-mai). Le nouveau site sera simplifié, l'ancien a beaucoup de répétitions. Le nouveau site bénéficiera d'un nouvel hébergeur O2Switch, en remplacement d'OVH. Aujourd'hui, la maquette est hébergée par l'offre O2Switch souscrite par Philippe Lotton, celle-ci permettant de gérer plusieurs sites indépendamment. Le président, avec l'accord de l'assemblée, souligne qu'il est préférable que le CDP91 gère sa propre offre d'hébergement, et qu'il faut budgéter cet hébergement.

## **Foire de Bièvres:**

Participation demandée, uniquement pour le dimanche 8 juin, pour un stand double. Comme pour les années précédentes, il est prévu d'exposer une sélection de 24 photographies lauréates des expositions interclubs du CDP91 ayant eu lieu depuis juin 2024, et en tirages 30 x 45 cm. La liste est à établir, en répartissant noir et blanc et couleur, en ayant au moins une photo par club, et en privilégiant les prix du jury. Le président souligne que des volontaires sont indispensables pour tenir la permanence du stand, un mémo pour avoir des volontaires sera envoyé par mail. En l'absence de volontaires, la présence du CDP91 à la foire de Bièvres sera annulée. *Note du secrétaire au 25/03/2025: Les modalités pour les tirages ne sont pas arrêtées, une communication sera effectuée officiellement par mail après sélection des photos.*

## **Journée "Sport Nature" à Chamarande**

Le président a contacté Chamarande au sujet de cette manifestation qui aura lieu le 17 mai. Il a souligné que le CDP91 n'est pas un prestataire. La journée sera axée sur une thématique écologique du sport et de la nature. Le CDP91 pourra avoir un stand pour présenter ses activités et des photos sur la thématique du sport et de la nature. Dans ce but, le président a fait une sélection de photos issues de l'exposition interclubs de Ballainvilliers des 15 et 16 mars 2025 qui était justement sur le thème du sport. Des animations seront proposées au public, et notamment prendre des photos sur la journée avec leurs smartphones ou appareils photos dans le but de participer à un concours photos. Pour ce projet, Chamarande souhaiterait que nous puissions fournir une solution en ligne pour organiser un vote du public en ligne, mais l'assemblée est unanime pour rejeter cette idée. Le CDP91 propose uniquement que les photos du public soient envoyées par mail au département, le CDP91 ne pourra pas donner de support technique pour un concours. Le CDP91 fera du jury. En séance, seul Objectif Photo indique vouloir participer mais ne pourra pas être disponible à la date du 17 mai.

## **Ebauche du "Règlement intérieur"**

Le président propose pour avis un règlement intérieur (envoyé par mail avec l'ordre du jour de la présente réunion), dans le but de cadrer et de décrire ce que l'on fait. Alain Moeuf de Draveil fait remarquer que cela ne correspond pas à proprement parler à un règlement intérieur. Il prend pour exemple l'éclairage qui ne peut être maîtrisé par les clubs mais dépend de la salle souvent mise à disposition par la municipalité. Alain: « S'il y a des règles, il faut les respecter. Si on sort des règles, problème. Sinon pas besoin de règles ». Le secrétaire souligne que l'organisation des expositions internes et interclubs est sous la responsabilité du club organisateur qui établit son propre règlement. Le CDP91 en revanche est vecteur de communication et peut proposer des préconisations pour organiser une expo (voir point suivant). L'établissement d'un règlement intérieur pour le CDP91 n'est pas retenue et est rejetée en séance.

## Document commun expos

Le besoin exprimé par le président est comment communiquer efficacement les uns avec les autres, comment partager les informations et compétences. Draveil et Saclay proposent de constituer des dossiers pratiques par exemple comment organiser une expo. La MJC de Sainte Geneviève souligne qu'il serait souhaitable d'avoir des éléments en communs, comme par exemple des fichiers pour les bordereaux ou les classements des palmarès. Le secrétaire propose dans le futur de mettre à disposition des documents ou fiches mutualisés sur le site du CDP91.

Pour l'organisation même des expositions, le président souligne la nécessité de respecter le thème, qu'il y a des efforts à faire même si des améliorations sont notables. Draveil souligne qu'il y a des photos de stock, qui sont globalement et logiquement moins en adéquation avec un thème imposé que des photos produites spécialement pour participer à une exposition. La MJC de Sainte Geneviève souligne que de leur côté les expositions interclubs sont l'occasion de faire participer les débutants et que le rapprochement cette années des expositions interclubs en mars ne facilite pas les choses. Une sélection trop stricte en interne de leurs participations aux expositions interclubs serait trop limitative. En séance, il apparaît qu'étaler les expositions sur l'année est impossible, les clubs étant tributaires des dates de disponibilité des salles qui sont souvent proches. Saclay souligne que le respect du thème est de la responsabilité du club participant, et préfère limiter le nombre pour la qualité.

## Statuts du CDP 91

En séance, les clubs s'accordent pour dire que les statuts sont dans le périmètre de responsabilités des membres du bureau. Celui-ci doit donc se réunir pour établir si un changement des statuts est à envisager. Et dans ce cas, le bureau devra convoquer une assemblée extraordinaire (qui pourrait avoir lieu le jour de la prochaine Assemblée Générale).

## Document clubs du CDP 91 non exhaustif

Le président demande aux clubs adhérents de compléter les informations de leurs clubs correspondant au tableau listant les clubs du CDP91 qu'il a envoyé en pièce jointe du mail de l'ordre du jour de la présente réunion. Il souhaite notamment avoir le nombre d'adhérent, l'appartenance ou non à la fédération, et la possibilité de dispenser des formations. Alain Moeuf de Draveil souligne qu'il a déjà dispensé des formations dans d'autres clubs, et que Draveil a organisé des mini conférences lors de ses dernières expositions internes.

## Envoi des palmarès expos/concours

Le secrétaire demande à ce que les lauréats des expositions interclubs envoient leurs photos au club organisateur par mail en mettant en copie le mail [secretaire@cdp91.fr](mailto:secretaire@cdp91.fr), ce qui lui permet de créer une galerie sur le site <http://cdp91.fr>. Le secrétaire attend que le club organisateur envoie le palmarès complet sur l'adresse du Google Groups [cdp91@googlegroups.com](mailto:cdp91@googlegroups.com) pour ensuite ajouter un article dédié sur le site du CDP91. Le secrétaire souligne que pour toute question en rapport avec le CDP91, un envoi d'un message à [contact@cdp91.fr](mailto:contact@cdp91.fr) le fera parvenir à tous les membres du bureau.

## Avenir de "POM"

L'Espace Photo de Sainte Geneviève organise cette manifestation. Malgré le départ de Jean-Pierre COSTON, son organisation future n'est pour l'instant pas remise en question, malgré la baisse de production des montages. Pour l'instant une organisation par le club gagnant comme pour le Coquetier n'est pas envisagée, ni une reprise par le CDP91.

## Vidéo-projecteur

Le président demande si l'achat d'un vidéo-projecteur par le CDP91 serait souhaitable, notamment pour organiser la prochaine assemblée générale. Mais en séance ce besoin ne paraît pas nécessaire, pour l'assemblée générale un envoi préalable des documents est suffisant.

## Autres points

- Le président indique que le matériel du CDP91 (cadres, bâche, ...) est désormais stocké dans un local de DECLIC91 à Saint-Michel-sur-Orge. *Note du secrétaire au 25/03/2025: Le Kakémono a été prêté à Marcoussis Nosimages pour un retour prévu au plus tard fin avril.*
- Alain Moeuf de Draveil demande aux autres clubs de répondre avant fin mars pour participer à l'exposition interclub « A la manière de... ». Sachant que quel que soit le nombre de clubs participants, l'exposition aura déjà lieu, car le club de Draveil travaille ce thème depuis plusieurs mois.

- Béatrice MOLEY de la Norville demande que les clubs utilisent bien le bordereau fourni pour l'exposition « La fête » des 29 et 30 mars. Elle annonce que la couleur de la salle Pablo Picasso a changé pour un ton plus neutre.
- Jean-Pierre NIVEY de Saclay rappelle que l'exposition interne « le printemps des arts » est en cours jusqu'au 23 mars (*Note du secrétaire au 25/03/2025: exposition terminée au moment d'écrire ces lignes*) avec 130 photos mais aussi des peintures et sculptures. Il souligne l'implication de la municipalité et la qualité de présentation de l'exposition, sachant que c'est l'équipe municipale qui s'occupe de l'accrochage. Il invite les clubs du CDP91 à participer à la prochaine édition du « printemps des arts » qui sera une exposition interclubs en 2026 sur un thème en rapport avec le bicentenaire de la photographie.
- Michel Gattebois de la MJC de Sainte-Geneviève-des-Bois parle de l'exposition qui vient d'être montée à la salle Jacques Brel du Donjon et qu'il juge assez exceptionnelle car elle présente pour la première fois par thématiques des peintures d'Edgar Stoëbel issues de la découverte récente de 800 de ses œuvres dans le grenier d'une maison familiale d'un collectionneur d'art. Au deuxième étage, des peintures de Montmartre sont confrontées à des photographies récentes de la MJC et de l'Espace Photo. L'exposition a lieu jusqu'au 30 mars.

Rappel : Pour tous renseignements détaillés sur les modalités des expos internes ou interclubs du CDP91, consultez l'agenda événements du site du CDP91 : <https://cdp91.fr/>

**Date de la prochaine réunion du CDP 91 : Jeudi 22 mai 2025 à 20H30 (confirmé)**

**Lieu : Salle de réunion du Pôle Associatif, Espace François Mauriac, 4 cour du Donjon, 91700 Sainte Geneviève des Bois**

Rédacteur du compte-rendu: Philippe CALLAIS, secrétaire du CDP91  
Fait à Juvisy-sur-Orge, le 25 mars 2025



**Comité Départemental Photographique de l'Essonne CDP91**

*Siège social : Mairie – place de la mairie - 91570 Bièvres*

*Association, Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 : déclarée le 26 mai 1971 n° 300878,*

*Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : le 5 janvier 1973 n° 91/107.*

*SIREN : 482 318 318*